



ÉTÉ 2021 ÉVADEZ-VOUS SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION



Sommaire

- **PAGE#4 - Le projet d'agglomération**
- **PAGES#5-7 - Réalisations et projets à venir**
- **PAGES#8-15 - Dossier : les activités estivales dans l'agglomération**
 - **Lumières sur le bourbonnais revient jusqu'au 18 septembre - p.10**
 - **Thermalisme : à la découverte des sources du territoire - p.10**
 - **Plan d'eau de Saint-Clément : détente et loisirs garantis tout l'été - p.11**
 - **Le plateau de la Verrerie : un site classé Natura 2000 - p.11**
 - **Village vélo : 40 vélos en location tout l'été - p.12**
 - **Partez à l'aventure et découvrez la Montagne Bourbonnaise en VTT - p.12**
 - **15 parcours de trail nouvellement balisés - p.12**
 - **Sites d'escalade : prenez de la hauteur en pleine nature - p.13**
 - **Parcours de courses d'orientation au cœur du patrimoine naturel - p.13**
 - **Boucles de randonnées accessibles aux cavaliers - p.13**
 - **Vichy pass : nouvelle saison, nouvelles animations - p.14**
 - **Vichy Japon 2021 - p.14**
 - **Les piscines estivales - p.15**
- **PAGE#16 - Mobilité**
- **PAGE#17 - Numérique**
- **PAGES#18-19 - Sport**
- **PAGE#20 - Agriculture**
- **PAGE#21 - Santé**
- **PAGES#22-23 - Transition énergétique**



LE MAG'

#10 - Juillet 2021

Magazine d'information de la Communauté
d'agglomération Vichy Communauté

- **Directeur de la publication** : Elisabeth Cuisset
- **Rédacteur en chef** : David Reisch
- **Rédacteurs** : David Reisch, Christel Debout-Tomczak, Sandra Guyomarch - Service Communication Vichy Communauté ; Véronique Durupt ; Bénédicte Rollet - Nota Bene ; Laure Boyer - Vichy Communauté ; Agathe Gravière ; Grégory Davaud.
- **Crédits photos** : D.R. Vichy Communauté ; Laurence Plancke - Ville de Vichy ; Epictura - www.epictura.fr ; Axe Saône ; Vichy Destinations - Cindy Michaud ; Ville de Cusset ; Laura Vivier ; Jade Vervacke ; MIB-D ; CRR-Architecture ; Agence Alvergnat ; Visium ; Agence TER.
- **Photo de une** : Vichy Destinations - Cindy Michaud
- **Charte Graphique** : Turbulences - Clermont-Ferrand
- **Maquette et mise en page** : Sandra Guyomarch - Vichy Communauté
- **Impression** : Decombat
- **Tirage** : 51 500 exemplaires
- **Dépôt légal** : ISSN 2554-7518
- **Contact** :

VICHY COMMUNAUTÉ - 9, place Charles de Gaulle - CS 92956 - 03209 VICHY CEDEX
+33 (0)4 70 96 57 00 - communication@vichy-communaute.fr

www.vichy-communaute.fr


PEFC

10-31-1631

Et toujours plus d'infos sur @VichyCommunaute



Éditorial

« Rêver d'ailleurs sans quitter le territoire ! »



Visiter, s'évader, bourlinguer, déambuler, randonner, voler, escalader, pédaler, plonger, nager. Autant de verbes que de raisons de se laisser tenter par cette invitation au voyage dans notre territoire qui se dévoile rustique, sauvage, élégant et plein de caractère.

Cet été, vivez l'aventure de Vichy Communauté, explorez ses trésors naturels, découvrez ses richesses patrimoniales. De la Montagne Bourbonnaise à la plaine en passant par les rivières, les villes, les villages et les hameaux, les activités se conjuguent au pluriel entre tourisme vert et tourisme urbain.

Cet écrin exceptionnel, l'agglomération doit le préserver et le mettre en lumière tout en développant l'attractivité démographique, touristique, sportive et économique, axe essentiel de l'ambition du projet de territoire que nous avons engagé collectivement dès le début de l'année. AGIR 2035 se poursuit afin que nous puissions, ensemble, construire l'agglomération de demain !

L'avenir de notre territoire se dessine notamment par son excellence sportive. Modernisation du centre omnisports, réhabilitation du CREPS Auvergne Rhône-Alpes de Vichy, développement de la pratique 100 % handisports, accueil de grandes compétitions sportives, sont autant de projets que d'atouts pour notre « Terre de Jeux » qui s'engage dans l'aventure olympique 2024. Une opportunité également, pour l'agglomération, de célébrer le Japon à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo à travers de nombreuses animations.

Cet été, la prudence reste de mise. Nous venons tout juste de mettre un pied dans le monde d'après, la vie reprend doucement son cours mais chacun doit avoir conscience que la situation sanitaire reste fragile tant que la vaccination n'a pas protégé suffisamment de personnes. Pour un été et une rentrée en toute sérénité, depuis le 15 juin, la vaccination est ouverte à tous à partir de 12 ans.

Je vous souhaite un bel été à tous !

Frédéric AGUILERA

Président de Vichy Communauté

Maire de Vichy

Vice-Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes

 @aguilera.frederic

 @Aguilera_Fred

 @aguilera_fred

AGIR 2035, un projet d'agglomération concerté



Pour Vichy Communauté, l'avenir se construit pour et avec ses habitants ! C'est dans cette logique de concertation et d'intelligence collective, qu'est aujourd'hui présenté l'avant-projet d'agglomération AGIR 2035, enrichi d'idées citoyennes.

Le projet d'agglomération, porté par Vichy Communauté, détermine les enjeux de demain et décide des actions et chantiers prioritaires, à conduire dans les prochaines années. Après un premier travail collectif des 39 communes, chaque habitant était invité à partager ses difficultés, idées et réflexions ou les orientations à donner à notre territoire. Une innovante série de webinaires a ainsi réuni en mars dernier, des élus, acteurs du territoire et habitants en direct sur les réseaux sociaux, pour évoquer et proposer des projets d'avenir. Des webinaires vus 400 fois en moyenne, qui ont pallié l'impossibilité d'organiser des réunions publiques et qui restent disponibles en replay (site Agir2035.fr). Des boîtes à idées ont également conduit à la mise en lumière de 96 propositions concrètes.

Cette démarche collaborative a permis la réalisation de l'avant-projet, consultable sur le site agir2035.fr, qui peut être commenté et amendé par tous et qui s'enrichira et s'adaptera en permanence au fil des années et évolutions. Ce premier texte comporte pour l'instant 183 « fiches opérations » à mener jusqu'en 2035, autour de 4 objectifs principaux (AGIR 2035) :

- Accroître l'attractivité territoriale ;
- Garantir une meilleure qualité de vie pour tous ;
- Intensifier l'action contre le changement climatique ;
- Reconquérir les cœurs de bourgs et de villes.

Parmi les grands projets se dessinent par exemple : l'aménagement des berges du Sichon, la rénovation du cœur urbain de Lavoine, la réalisation du contournement nord-ouest, l'ancrage du projet Territoire à Energie Positive, la création d'une filière bois construction valorisant la ressource locale...



Les Hurlevents, point de ralliement des sports de pleine nature

Phare dans le paysage local, avec sa tour blanche et rouge (radio et téléphonie mobile), le site des Hurlevents du Vernet offre surtout un impressionnant panorama sur la chaîne des Puys.

Au cœur du site de la côte Saint-Amand, classé espace naturel sensible (ENS), le site est aussi un maillon incontournable des sports de pleine nature du territoire : vol libre, parcours de randonnées, VTT, jeu PEPIT Allier... Les mairies du Vernet, d'Abrest et Vichy Communauté, engagent donc une étude de valorisation de ce site d'exception. Les enjeux y sont multiples : relier le centre-bourg du Vernet, mais aussi le Val d'Allier et la voie verte par Abrest, tout en développant l'offre de loisirs et sport, notamment par la création d'un espace VTT ralliant le cœur urbain et la Montagne Bourbonnaise. Un travail de co-construction est en cours avec les élus, les acteurs économiques, les associations sportives et le Conservatoire d'Espace Naturel gestionnaire de l'Espace Naturel Sensible, pour l'écriture du cahier des charges, dans une démarche d'exemplarité et de maîtrise de l'impact environnemental.

En promenade sur les Berges du Sichon

Sur les 4 prochaines années, Vichy Communauté porte un ambitieux projet d'aménagement des berges du Sichon. 5km entre le centre de Cusset et la confluence avec l'Allier à Vichy, qui doivent s'ouvrir aux promenades et mobilités douces, dans des espaces revégétalisés.

C'est à Cusset que le projet est le plus avancé, avec la fin des travaux du Programme de Renovation Urbaine (PRU) de Presles dès cet automne et la création de son parc, qui rejoindra les jardins des Darcins. En plus de redessiner des berges accueillantes, ces premières réalisations ont conduit à un évasement des berges, permettant un étalement de la rivière pour limiter les inondations. Le travail reste maintenant à faire à Vichy, en aval, dans un milieu beaucoup plus urbain et dégradé. Réalisées dans les années 70, les banquettes en béton encadrant le Sichon ont été peu entretenues

et demandent des investissements massifs pour leur rénovation. Pour éviter une gestion d'urgence et offrir un axe majeur de nature aux promeneurs, Vichy Communauté, via son établissement public foncier, va donc entrer dans une phase de négociation avec les propriétaires des berges. La rivière ne faisant pas partie du domaine public, il existe en effet près de 130 parcelles sur le tracé vichyssois. La maîtrise foncière sera indispensable avant de commencer tous travaux.

Le projet finalisé prévoit un enrochement végétalisé en rive droite, afin de ramener de la nature en ville, tout en limitant là aussi, les risques d'inondations. La rive gauche deviendra elle un axe entièrement piéton et cyclable, avec une volonté à plus long terme, de rallier la commune de Lavoine via un réseau de chemins de promenade.



Ouverture d'un espace France Services à Saint-Germain-des-Fossés

Après le Mayet-de-Montagne, un second équipement France Services a ouvert ses portes début juillet sur le territoire de l'agglomération, à Saint-Germain-des-Fossés.

Besoin d'aide pour les démarches administratives concernant le R.S.A, la prime d'activité, l'allocation logement ou familiale, le permis de conduire, ou encore la carte grise ? Les espaces France Services sont là pour vous aider. Il s'agit d'équipements de proximité pour accompagner les habitants dans leurs démarches de la vie quotidienne avec les différentes administrations grâce à la présence d'animateurs et animatrices formés, lors de permanences ou en visioconférences.

Les espaces France Services regroupent en un seul et même endroit la CAF, la CPAM, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi : 13h à 17h

Mardi : 8h30 à 12h30 et 13h à 17h

Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30

2, rue de Moulins à St-Germain-des-Fossés

Tél. : 04 70 58 29 53



Forums et ateliers participatifs pour la reconquête des centres-bourgs

Un aménagement de bourg se réfléchit dans son ensemble. Les questions de l'habitat, de la mobilité, des commerces, des services se croisent et sont imbriquées. Appréhender le fonctionnement du bourg nécessite aussi de sortir de ses limites pour regarder les interactions avec les hameaux de sa commune et les bourgs environnants.

Forte de ces constats, Vichy Communauté a impulsé une démarche de reconquête des centres bourgs avec ses communes en faisant appel à un groupement de bureaux d'étude. Après 14 communes en 2020, ce sont 22 nouveaux villages et villes de l'agglomération qui se sont lancés dans cet ambitieux programme cette année. Habitants et usagers sont associés à la démarche pour écrire, ensemble, l'avenir de leur lieu de vie et ont pu participer à des échanges sur la place publique tout au long du printemps. D'ici la fin de l'année, d'autres ateliers participatifs « inter-villes et villages » compléteront la démarche.



Renouveau pour le Foyer du Montoncel

Bien connu depuis des décennies par les amateurs de sports d'hiver, le foyer de ski de fond du Montoncel appartient à l'association du même nom, sur une parcelle détenue par la commune de Lavoine. Toutes deux ont décidé de confier la transformation de ce site à fort potentiel touristique à Vichy Communauté.

Les bâtiments existants doivent être remplacés par des espaces plus fonctionnels, regroupant un lieu de restauration et des salles de réception, ainsi que de la location de matériel (skis, raquettes...). Le gîte historique ne répondant plus aux standards attendus par la clientèle, deux bâtiments modulables d'hébergement verront le jour, pour accueillir jusqu'à 24 personnes. Des éco-lodges en pleine forêt sont également à l'étude, afin de diversifier l'offre d'hébergement et attirer un nouveau public, en quête de séjours ressourçant. 3 cabinets ont été présélectionnés autour d'un programme stabilisé, pour une sélection finale du maître d'œuvre à l'automne.

Le développement de l'offre d'activités de loisirs est aussi au cœur des préoccupations, avec l'étude d'aménagement d'un ambitieux Bike Park, proposant des pistes et modules dédiés au VTT. Ce dernier pourrait parfaitement s'intégrer au plus grand espace VTT de France des « Bois Noirs », qui s'étend au Nord du Parc Régional du Livradois Forez jusqu'au Puy du Montoncel. Tous ces travaux sont prévus pour l'année 2023.

La Via Allier dévoilera deux bases de loisirs

Pour continuer à mettre en valeur l'axe Allier et les singularités des communes traversées par la voie verte, deux bases de loisirs vont offrir de nouveaux moments de sport et détente, dans un cadre de nature préservée. 5,8M€ sont investis en global dans ces deux projets, qui doivent se finaliser en fin d'année 2022.

Base de loisirs de Saint-Yorre

Le site du stade-piscine de Saint-Yorre et son agréable plage de galets va être réaménagé. Autour du camping, les berges en zone protégée seront retravaillées en pentes douces pour faciliter les activités, avec notamment une mise à l'eau de canoës, qui doit à terme se développer jusqu'à Vichy ou Billy. La plage sera valorisée avec l'installation de pontons, tandis que la voie verte sera prolongée au sud, afin d'anticiper la connexion à venir du Puy-de-Dôme. Une structure de type préau et des installations adaptées aux zones inondables, y accueilleront des événements ponctuels (soirées musicale, ciné en plein air...) et un snack lié au camping.

Sur les deux sites, un travail est en cours pour définir et aménager des zones de baignade.

Base de loisirs de Billy / Saint-Germain-des-Fossés Plan d'eau Jalicot

Sur deux anciennes gravières devenues des plans d'eau appréciés des pêcheurs, Vichy Communauté a racheté des bâtiments à rénover pour centraliser les activités de sa future base de loisirs. Elle favorisera l'accueil des amateurs de pêche et de nouveaux usagers : talutage des berges avec aménagement de pontons, facilitant l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), parcours sportifs, plages, parkings, sanitaires et aire de camping-car...



DOSSIER : LES ACTIVITÉS ESTIVALES DANS

L'été c'est l'occasion idéale pour découvrir un territoire et pourquoi pas notre territoire ?

Le temps d'un week-end ou d'une semaine, à pied ou à vélo... venez vous baigner, vous prélasser et surtout profiter de ce magnifique cadre de vie qui est le vôtre en vous évadant au bord de l'eau ou en Montagne Bourbonnaise... Ce dossier fait le point sur les activités proposées durant l'été et les beaux jours de la rentrée.



ANS L'AGGLOMÉRATION



LUMIÈRES SUR LE BOURBONNAIS REVIENT JUSQU'AU 18 SEPTEMBRE



Après Cusset en 2019, Vichy en 2020, c'est au tour de Châtel-Montagne de briller sous les feux des projecteurs de Lumières sur le Bourbonnais.

Depuis le 9 juin, son église romane sert d'écran au mapping porté par le Département. Vichy Communauté compte aujourd'hui trois sites illuminés parmi les huit lieux emblématiques de l'Allier qui racontent ses riches heures en son et en lumière.

À Châtel-Montagne, l'art roman est au cœur de l'histoire, les vitraux de son église rayonnant sur la place du village à la nuit tombée.



Les projections d'une vingtaine de minutes se succèdent également sur la façade du Palais des Congrès-Opéra de Vichy retraçant l'épopée thermale de la Reine des villes d'eaux. Sans oublier Cusset, où les murs de l'Hôtel de la Borderie et de l'église Saint-Saturnin déroulent les grands moments de la cité médiévale.

Habitants et touristes apprécient ces spectacles gratuits dont profitent les consommateurs en terrasse. Le festival Lumières sur le Bourbonnais constitue un événement à ne pas manquer.

Jusqu'au 18 septembre, dernière séance à 23h30.

THERMALISME : À LA DÉCOUVERTE DES SOURCES DU TERRITOIRE

Alors que la décision du comité du patrimoine mondial de l'Unesco est attendue fin juillet, la candidature de Vichy inspire un territoire marqué par le thermalisme.

Cela fait deux millénaires que les eaux thermales diffusent leurs bienfaits tout en contribuant à construire l'identité du territoire à la notoriété duquel elles participent. Les parcs comme les bâtiments et les espaces dédiés aux curistes ont développé une typologie urbaine unique. Ce patrimoine exceptionnel a motivé la candidature commune de Vichy avec 10 autres villes au titre de « Great Spas of Europe ». Véritable mouvement transnational, leur démarche a enclenché une dynamique dans laquelle toute l'agglomération vichyssoise s'est résolument engagée.

Suivant l'exemple de leur grande sœur, plusieurs communes voisines, elles aussi irriguées par des sources en profondeur comme en surface, ont entrepris de réaliser un diagnostic de leur patrimoine thermal. C'est ainsi qu'Abrest, Bellerive-sur-Allier, Cusset, Hauterive et Saint-Yorre se sont regroupées pour rénover des sites parfois délaissés et réactiver certaines sources oubliées. Tandis que la source Mesdames à Cusset n'a cessé de jaillir depuis sa découverte en 1844, Nicolas Larbaud, père de l'écrivain, fut le premier à exploiter les sources de Saint-Yorre en 1853. Si les sources bellerivoises Antoine et Bousange sont mélangées pour les douches et bains, celles du Dôme et du Lys à Abrest servent à la préparation des boues thermales.

S'inscrivant dans la dynamique Unesco, leur valorisation pourrait aboutir à la création d'un parcours touristique harmonisé autour des sources. Il compléterait celui déjà implanté à Vichy en élargissant son périmètre. Le thermalisme n'a pas fini de faire couler ses eaux qui donnent à voir et à boire partout sur notre territoire !



PLAN D'EAU DE SAINT-CLÉMENT : DÉTENTE ET LOISIRS GARANTIS TOUT L'ÉTÉ

Après d'importants travaux d'aménagements, le plan d'eau de Saint-Clément se renouvelle pour devenir un lieu plus accessible et respectueux de l'environnement. Ainsi, pour permettre aux visiteurs de faire le tour complet du plan d'eau, 2km de sentiers supplémentaires ont été aménagés, pour un total de 5km.

Le site est un véritable lieu de détente avec, en complément du snack existant, l'enrichissement de l'offre des activités de plein air. En plus du canoë, du pédalo ou encore du paddle, de nouvelles activités telles que le waterbike et la trottinette électrique tout terrain sont aujourd'hui proposées. Des karts à pédales et des vélos électriques peuvent aussi être loués au snack. Et pour les amateurs de sensation, des parcours aventure équipés de tyroliennes, dont une de 400m, permettront de découvrir le paysage depuis des points de vue exceptionnels. Foot, golf et waterfight sont aussi au programme !



Les travaux d'aménagement prennent en compte le développement durable qui est un critère important dans la stratégie de développement de Vichy Communauté. Un sentier ludo-éducatif autour du plan d'eau permet de sensibiliser les visiteurs à la faune et à la flore locales et aux énergies renouvelables, et d'attirer l'attention sur l'importance du respect de l'environnement. Dans cette optique d'aménagement écologique durable du Plan d'eau de Saint-Clément, des toilettes sèches à lombricompostage ont été installées pour renforcer l'éco-responsabilité du lieu.



ACCÈS ADAPTÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Depuis plusieurs années, le Plan d'Eau de Saint-Clément bénéficie de nombreux aménagements.

Après la labellisation « Tourisme & Handicap » du snack et d'une portion du sentier, c'est aujourd'hui l'entrée au site du plan d'eau qui a été retravaillée pour faciliter son accessibilité.

LE PLATEAU DE LA VERRERIE : UN SITE CLASSÉ NATURA 2000

Une base de départ pour les activités de pleine nature du secteur est en cours d'aménagement au hameau de la Verrerie, dans le prolongement du foyer de ski de fond.

Cette base sera située à proximité de sentiers de randonnées (pédestres, équestres et trail), d'un site d'escalade et du plateau de la Verrerie. Réalisés en collaboration avec la municipalité de Saint-Nicolas-des-Biefs, les travaux de construction d'un bâtiment avec un espace information, des vestiaires, des casiers et des douches se termineront en septembre et permettront aux visiteurs de pratiquer les activités de pleine nature et de découvrir le site classé Natura 2000 du plateau de la Verrerie dans de meilleures conditions.



VILLAGE VÉLO : 40 VÉLOS EN LOCATION TOUT L'ÉTÉ

Idéalement situé à mi-chemin des 27km de voie verte, au niveau de la Rotonde à Vichy, le Village vélo propose 40 vélos en location, pour les enfants et pour les adultes.

Outre les vélos classiques, des vélos à assistance électrique et hydrogène sont proposés au public, ainsi qu'une rollfiet pour les personnes à mobilité réduite.

Des locations allant d'une à huit heures offrent la possibilité de profiter de la Via Allier et de ses boucles, qui vous permettront de rejoindre les bourgs des communes environnantes, à la découverte des richesses patrimoniales et culturelles.

Du 5 juillet au 29 août

Tous les jours de 11h à 19h

Du 30 août à octobre

Uniquement samedi et dimanche de 11h à 19h

Informations : www.vichy-communaute.fr



PARTEZ À L'AVENTURE ET DÉCOUVREZ LA MONTAGNE BOURBONNAISE EN VTT

Dans sa volonté de valoriser le vélo et les mobilités douces, Vichy Communauté avec de nombreux partenaires dont les clubs Charmeil VTT et l'Avenir Cycliste de Cusset, a mis en place cette année un nouvel espace VTT nommé « Vichy Montagne Bourbonnaise ».

Il compte trois bases de départ : Le Vernet, Châtel-Montagne, La Guillerme, et intègre aussi une liaison avec la plage des Célestins à Vichy. Cet espace, labellisé par la Fédération Française de Cyclisme, est relié à l'espace VTT « Massif des Bois Noirs » par les bases de départ du Foyer du Montoncel, la Loge des Gardes et La Verrerie à St-Nicolas-des-Biefs. Ces deux espaces, avec l'espace VTT « Ambert Crêtes du Forez » forment ensemble le plus grand espace VTT de France nommé « Destination Grand Air ».

Plusieurs points de locations de VTT à assistance électrique ou musculaires permettent de partir sillonner les chemins et de découvrir le territoire de la Montagne Bourbonnaise.



15 PARCOURS DE TRAIL NOUVELLEMENT BALISÉS

Au cœur de la Montagne Bourbonnaise, 15 parcours de trail ont été balisés pour permettre la découverte des paysages de notre région en pratiquant la course en pleine nature.

Allant de 3 à 85 km, ces parcours à la difficulté variable offrent une vision nouvelle et inattendue d'une nature préservée. Les départs peuvent s'effectuer dans cinq communes : Saint-Nicolas-des-Biefs, Laprugne, Châtel-Montagne, Le Vernet, Lavoine. Le parcours au profil montant avec 500m de dénivelé satisfera les plus sportifs alors que des boucles au profil moins accidenté raviront les débutants.



SITES D'ESCALADE : PRENEZ DE LA HAUTEUR EN PLEINE NATURE

Les trois sites d'escalade gérés par Vichy Communauté : Les Darots à Châtel-Montagne, La Salette à Saint-Clément, et Pierre-Châtel à Saint-Nicolas-des-Biefs proposent plus de 230 voies.

Récemment rénovés et totalement ré-équipés, ils permettent de pratiquer cette activité en toute liberté et en libre accès. Un topoguide indiquant les difficultés des voies est désormais disponible sur www.vichy-communaute.fr.

Le site des Darots à Châtel-Montagne dispose également d'une falaise accessible aux personnes à mobilité réduite. Le site communal de Grand Bois à Châtel-Montagne propose quant à lui un parcours de via corda.



PARCOURS DE COURSES D'ORIENTATION AU CŒUR DU PATRIMOINE NATUREL



À l'aide d'une boussole et d'une carte, lancez-vous dans l'aventure et explorez notre territoire.

Sport accessible à tous, la course d'orientation permet la découverte du patrimoine naturel pour les familles ou pour les plus initiés.

Une grande diversité de parcours d'orientation allant du vert au rouge permet à chacun de participer en fonction de son niveau. Avec les nouveaux circuits créés au Vernet cette année, ce sont désormais une quinzaine de parcours qui sont aujourd'hui accessibles sur l'ensemble du périmètre de Vichy Communauté : la Loge des Gardes, la Verrerie à Saint-Nicolas-des-Biefs, Le Vernet et le Centre Omnisports.

BOUCLES DE RANDONNÉES ACCESSIBLES AUX CAVALIERS

En complément des 62 parcours balisés *Promenades et Randonnées*, dont les fiches sont téléchargeables gratuitement, 14 parcours de randonnées de 15 à 25 km accessibles aux randonneurs pédestres et cavaliers seront balisés en septembre.

Ces boucles à la journée, qui ont chacune reçu le nom d'une rivière du territoire, permettront de découvrir le patrimoine naturel et architectural de la Montagne Bourbonnaise. Le maillage de ces itinéraires qui s'appuie sur un réseau d'hébergements, également en capacité d'accueillir des cavaliers, permet aussi une pratique en itinérance sur plusieurs jours.



INFORMATIONS

Les cartes et les coordonnées GPX des randonnées, courses d'orientation, des parcours de trail et de VTT, ainsi que les topoguides d'escalade sont téléchargeables gratuitement sur : www.vichy-communaute.fr

VICHY PASS : NOUVELLE SAISON, NOUVELLES ANIMATIONS !

Vous souhaitez découvrir Vichy et ses alentours et ne rien manquer de votre séjour ? Profitez d'un Pass 24h, 48h ou 72h, plus de nombreuses réductions chez les partenaires de Vichy Mon Amour, pour profiter des diverses activités culturelles, sportives ou de détente !

Visites, musées, châteaux, produits du terroir, boutiques... Un séjour clés en main pour profiter pleinement de la ville. Avec le « VICHY PASS », découvrez Vichy et ses environs à votre rythme en bénéficiant de tarifs attractifs sur diverses prestations.

(Informations et réservations sur : www.vichymonamour.fr)



POUR VOUS INFORMER TOUT L'ÉTÉ

- Les offices de tourisme et bureaux touristiques :**

BILLY : 5, rue du Château - 04 70 43 51 51 - billy@vichydestinations.fr (ouvert uniquement l'été)

CHÂTEL-MONTAGNE : Office de tourisme Vichy Montagne bourbonnaise, Place Alphonse Corre
04 70 59 37 89 - chatel-montagne@vichydestinations.fr

LE MAYET-DE-MONTAGNE : 30 rue de l'église - 04 70 59 38 40 - montagne-bourbonnaise@vichydestinations.fr
(ouvert uniquement l'été)

VICHY : 19, rue du Parc - 04 70 98 71 94 - contact@vichydestinations.fr

- Les cubes d'informations Vichy Mon Amour**, situés à La Rotonde, au Palais du Lac et aux Belles rives d'Allier.
- Sur le site www.vichymonamour.fr



VICHY JAPON 2021

À L'OCCASION DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES DE TOKYO

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo qui se déroulent cet été, sont l'occasion de fêter le Japon à Vichy !

Un programme d'animations Vichy Japon 2021 est proposé à partir de cet été, s'inscrivant dans le cadre du label Terre de Jeux. Il a pour objectif de tisser des liens avec le Japon, dans les domaines sportif, culturel et touristique.

Pour cela, découvrez de nombreuses animations de juin à septembre sur le territoire : conférences, expositions, vitrophanies, ateliers, tables rondes, jeux, stages...

Retrouvez le programme complet sur :
www.vichy-communaute.fr/vichy-japon-2021

LES PISCINES ESTIVALES



STADE AQUATIQUE DE BELLERIVE-SUR-ALLIER

Ouvert toute l'année, le Stade Aquatique propose des horaires adaptés pour profiter pleinement de la saison d'été. Avec son bassin olympique extérieur, bassin sportif intérieur, bassin ludique, bassin d'apprentissage, une pataugeoire, un toboggan, et des plages minérales et engazonnées, le Stade Aquatique permet tout autant de s'entraîner que de se prélasser. Profitez également des animations aquagym/aquabike pour les adultes, et parcours aquatique pour les enfants.

Chemin des Chabannes basses à Bellerive-sur-Allier

Tél. : 04 70 96 57 64 - www.stade-aquatique.fr

JUSQU'AU 31 AOÛT



LE MAYET-DE-MONTAGNE

Bassin de 25m, pataugeoire et plages engazonnées.

Chemin de Fumouse

Tél. : 04 70 59 70 52



SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS

Bassin sportif, bassin d'apprentissage, espace pour enfants, pataugeoire et plages engazonnées.

Le Levrault

Tél. : 04 70 59 67 71



SAINT-YORRE

Bassin sportif, bassin ludique, aire de jeux aquatiques, pataugeoire, plages engazonnées et snack.

La Gravière

Tél. : 04 70 59 22 48



Pour toutes les piscines

Port du bonnet de bain obligatoire et port du masque jusqu'aux bassins obligatoire.
Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'une personne de + de 18 ans.
Retrouvez toutes les informations, horaires et tarifs sur : www.stade-aquatique.fr





Roulez au vélo à hydrogène

En 2020 l'agglomération a répondu à un appel à projet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour expérimenter des vélos hydrogène.

Depuis le 12 mai, des vélos à hydrogène et une station autonome de recharge produisant de l'hydrogène par électrolyse de l'eau sont mis à disposition au Village vélo à la Rotonde (*informations page 12*).

Ces vélos ont une autonomie de 120 à 150 kilomètres, soit trois fois supérieure à celle d'un vélo électrique. Malgré leur poids de 32kg, les vélos hydrogène atteignent une vitesse classique maximum de 25km/h, grâce aux 3 modes d'assistance. Le temps de recharge est aussi un atout, puisqu'il est extrêmement court : moins de 3 minutes contre 4h pour un vélo électrique.

Labellisée TEPOS, en octobre 2017, Vichy Communauté fait de la mobilité douce un axe prioritaire de sa politique de territoire. L'hydrogène est une technologie clé de la transition énergétique et de la mobilité « zéro émission » à prendre en compte pour atteindre l'objectif de neutralité carbone.



NOUVEAUTÉS DANS NOS STATIONS VÉLOS EN LIBRE SERVICE

Déposer un Vivélo libre-service dans une autre station que celle de départ ? L'option est désormais possible en choisissant une autre station de dépôt sur l'application VIVÉLO. Pour compléter l'offre et faciliter vos trajets, une nouvelle station de vélo en libre-service est implantée à l'hôpital de Vichy.

Les trottinettes en libre-service arrivent à Vichy

Depuis cet été, et pour une durée d'un an, une centaine de trottinettes électriques est disponible en libre-service à Vichy. Il s'agit d'une expérimentation mise en place avec le prestataire Bird.

Les trottinettes sont limitées à 25km/h. Grâce à un système de géolocalisation et de commande à distance, elles se brident automatiquement à 10km/h lorsque les utilisateurs circulent dans certaines zones comme les parcs, berges et se mettent à l'arrêt si l'utilisateur tente une circulation sur des zones non autorisées comme les trottoirs.

Afin d'éviter le parking sauvage, le système à distance prolonge la tarification du véhicule si l'utilisateur le stationne en-dehors des zones de parking prévues à cet effet. Cette expérimentation est donc conçue pour répondre aux nouvelles formes de mobilité en cœur urbain tout en garantissant une utilisation en toute sécurité.

La location des trottinettes en libre-service est accessible aux personnes de plus de 18 ans.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Téléchargez l'application « Bird » pour louer une trottinette.

Plus d'infos sur www.ville-vichy.fr

Le Fab Lab vous ouvre ses portes



Le Fab Lab de Vichy Communauté, basé à l'Atrium à Vichy, est un espace de fabrication numérique de 300m² ouvert à tous : particuliers, étudiants, porteurs de projets, artisans, entreprises, associations...

Il comporte sept pôles en libre-service : textile, réalité virtuelle, impression, menuiserie, plasturgie, imagerie numérique, et électronique. Des équipements de pointe sont mis à disposition des usagers : imprimantes 3D, imprimante vinyle, découpe laser, brodeuse numérique, caméra 360°, casques de réalité virtuelle...

Le Fab Lab de Vichy Communauté est aussi un lieu où l'on pourra venir apprendre et se familiariser avec ces outils, avec l'aide des autres utilisateurs et les conseils avisés du Fab Manager, pour ensuite évoluer librement sur les machines. Les frais des matières premières restant à la charge de l'utilisateur.

Venez découvrir le Fab Lab le mercredi 15 septembre à 14h, avec un atelier découverte et utilisation des équipements. Inscriptions au 04 63 01 10 00.

Horaires d'ouverture

Le mardi de 14h à 17h, et les mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.
37 Avenue de Gramont à Vichy

Réservations d'équipements ou d'espaces sur : vichy-fablab.fr

Facebook : @fablabvichycommunaute



Le Parc Omnisports muscle ses équipements

Vichy Communauté, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, modernise le Parc Omnisports Auvergne-Rhône-Alpes et développe ses équipements sportifs. Avec le projet les investissements de modernisation du CREPS c'est un centre de référence du sport de haut-niveau et du handisport qui se dessine d'ici fin 2022.



Des vestiaires flambant neufs

« Vestiaires Sud » : Le Parc Omnisports Auvergne-Rhône-Alpes – Vichy s'équipe, dès juillet 2021, d'un nouveau bloc de vestiaires dédiés aux équipes de football et de rugby situés entre les terrains gazonnés pour un accès immédiat aux pelouses, permettant ainsi leur homologation par la Fédération.

Le vestiaire de la Rotonde destiné aux équipes professionnelles et de haut-niveau ouvrira quant à lui fin 2022. Celles-ci pourront profiter de vestiaires rénovés, de salles de récupération, de préparation physique, d'une salle de visionnage vidéo et d'un espace commun pour une préparation physique et mentale optimale.



Des terrains de beach-soccer et beach-volley à venir

Le Parc Omnisports Auvergne-Rhône-Alpes va se diversifier davantage avec la création de terrains de beach et de basket 3x3 à partir de 2023. Le beach-soccer, le beach-volley et le basket 3x3 s'ajouteront à la grande liste des sports praticables à Vichy.



Une pratique 100% handisports

Une passerelle sera construite pour relier l'entrée située vers le vestiaire pro au reste du Parc Omnisports, pour un accès à 100% aux personnes à mobilité réduite. De plus toutes les installations sportives seront adaptées à la pratique du handisport.

Haut-niveau et performance : une double halle et un pôle athlétisme livrés fin 2022

Une double halle de 3500m² à utilisation partagée avec le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes – Vichy hébergera deux salles aménageables et modulables dédiées au sport de haut-niveau. Elle disposera de sols aux normes et exigences des sports olympiques et paralympiques au service de l'excellence et de la performance sportive. Ce gymnase pourra accueillir fin 2022 : volley, handball, badminton, judo, taekwondo, tir à l'arc indoor, goalball, basket fauteuil et rugby fauteuil.

En complément de cette dynamique de performance sportive, un pôle d'athlétisme accueillant sprint (50m), saut en longueur, triple saut, saut en hauteur et à la perche sera également inauguré fin 2022. Ce centre d'entraînement de haut-niveau recevra des athlètes en préparation de grandes échéances sportives qui pourront également utiliser le Stade d'athlétisme pour effectuer une préparation globale en salle et en extérieur.



En route pour Paris 2024

Vichy Communauté et le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes – Vichy, ont été labellisés Centre de Préparation aux Jeux de Paris 2024. Avec 40 disciplines labellisées, Vichy est l'un des plus importants Centre de Préparation de France aux Jeux.

Il sera à ce titre référencé dans un catalogue proposé aux Comités Nationaux Olympiques et Paralympiques afin qu'ils choisissent Vichy comme terrain d'entraînement avant les Jeux de Paris 2024.

Par ailleurs, Vichy Communauté a été labellisée Terre de Jeux 2024 et s'engage dans l'aventure olympique de Paris 2024, pour faire vivre les Jeux à la population et pour mettre plus de sport dans le quotidien des habitants.

L'entretien par éco pâturage testé à la Boucle des Isles

Vichy Communauté a fait le choix de l'éco pâturage pour entretenir les 6,5 hectares de la Boucle des Isles. Cette démarche environnementale assumée par les brebis Grivette d'Anne permet d'entretenir les abords de l'Allier de façon naturelle en limitant la renouée du Japon mais aussi les ronces, chardons et autres herbes envahissantes.

Des aménagements spécifiques ont été réalisés par le service Espaces Verts de la Communauté d'agglomération afin de permettre aux animaux d'évoluer en toute sécurité sous la surveillance de leurs imposants gardiens : des Mâtins espagnols. Ces chiens placides sont d'excellents gardiens qui savent donner de la voix à bon escient et effrayer tous types de prédateurs. Il est demandé aux curieux et aux promeneurs de respecter les animaux et de ne pas distraire, ni nourrir les chiens.

L'éleveuse, installée dans une ferme à proximité, rendra visite à ses brebis chaque jour pour leur donner à boire et s'assurer de leur état général. Ses brebis s'occupent également de l'entretien d'une station d'épuration sur le territoire.



Portrait : Franck et Lauriane, nouveaux maraîchers à Laprugne

Depuis mars 2021, Franck et Lauriane, un couple franco-britannique, âgés de 29 ans, ont concrétisé leur envie de monter leur propre ferme maraîchère pour produire tout ce qu'ils mangeront, de la graine à l'assiette, et de le faire partager. Ils se sont récemment installés à l'espace-test de Laprugne.

Un espace-test est un dispositif permettant à un porteur de projet d'être accompagné durant son installation. L'accompagnement personnalisé est réalisé par Ilots Paysan, et par l'agglomération qui met à disposition un parc d'équipements agricoles mobiles.

Tombés par hasard sur un appel à candidature pour un espace-test agricole en Montagne Bourbonnaise pour une durée de 3 ans, ils ont saisi l'opportunité de donner vie à leur projet de ferme maraîchère, en découvrant les réalités du métier de maraîcher, et de se rendre compte de sa faisabilité.

Installés depuis quelques mois, ils développent une micro-ferme maraîchère sur sol vivant, qui consiste à restituer le cycle naturel de la fertilité des sols par l'arrêt du travail du sol et l'apport de matières organiques.



Tous les vendredis sur les marchés d'été à Ambierle. La vente à la ferme est ouverte tous les samedis de 10h à 12h.

La Ferme de la Côte : lieu-dit La Côte à Laprugne

Tél. : 07 50 51 42 81 - lafermedelacote03@gmail.com

Facebook : La Ferme de la Côte

Enquête et recommandations pour une meilleure santé physique et mentale

À la suite de la crise sanitaire et dans le cadre de son action dans le domaine de la santé, Vichy Communauté a réalisé deux enquêtes pour suivre vos habitudes dans ces derniers mois de contraintes sanitaires et en tirer des enseignements adaptés. La première enquête menée par le Contrat Local de Santé portait sur le bien-être et la santé, la seconde enquête portait sur la pratique de l'activité physique. En croisant les résultats, ces enquêtes ont permis de rappeler quelques recommandations.

Constat pendant et après le premier confinement

Enquête « Santé, bien-être et COVID-19 » réalisée du 5 août au 10 septembre 2020 : 284 répondants dont 23% d'hommes et 77% de femmes.



16% ont perçu une dégradation de leur santé



49% ont déclaré une variation de poids, 37% estiment avoir pris entre 1 et 3 kilos



+17% pendant/après le confinement : ont constaté une amélioration du bien-être



6 personnes sur 10 ont pratiqué une activité physique plusieurs fois par semaine



41,5% des adultes et 46,1% des enfants ont passé plus de 2 heures par jour devant un écran

Constat pendant le deuxième confinement

Enquête réalisée du 19 octobre au 20 décembre 2020 : 241 répondants dont 29% d'hommes et 71% de femmes.



7h25/jour de temps moyen de sédentarité



1h15/jour d'activité physique de loisir en moyenne, 2 à 3 fois par semaine



55min/jour en moyenne de déplacements à pied ou à vélo

LES RECOMMANDATIONS POUR ENTRETENIR LA FORME

Un travail d'analyse très complet à la suite de ces deux enquêtes a été réalisé et a débouché sur des recommandations que vous pouvez appliquer dès maintenant pour une meilleure santé physique ou mentale.



Activité physique

150 min de pratique d'activité physique par semaine



Sédentarité

Réduisez le temps par jour passé en position assise ou allongée



Déplacements

Dès que possible, déplacez-vous à pied, en vélo, etc.



Travail/télétravail

Faites des appels, réunions, visios actives



Loisirs

Il n'est pas nécessaire d'y passer des heures et que ce soit intense. Un peu c'est mieux que pas du tout !



À la maison

Le jardinage, le bricolage, les tâches ménagères, le rangement... tout compte dans les activités physiques.

Comité citoyen : participez à la construction du Plan Paysage de l'agglomération

Alors qu'elle lance l'élaboration de son Plan Paysage pour la Transition Énergétique, Vichy Communauté met en place un comité de 20 citoyens. Les membres de ce groupe de travail seront chargés de suivre la démarche et d'apporter leurs idées. L'appel à participation est lancé jusqu'au 3 septembre.

Qu'est-ce qu'un Plan Paysage et pour quoi faire ? Aujourd'hui, les énergies renouvelables couvrent environ 20% des besoins de l'agglomération. Pour couvrir les 100% de besoins dans le futur, il existe des potentiels sur le territoire : énergie solaire, hydraulique, éolienne, la biomasse, de récupération...

Mais, développer de nouvelles filières de production d'énergie entraîne des questions sur la préservation paysagère du territoire, la qualité de vie et la qualité... de vue ! C'est pour concilier tous ces enjeux que Vichy Communauté veut élaborer un Plan Paysage pour la Transition Énergétique. Ce plan paysage visera, entre autre, à déterminer des scénarii de production et d'implantation des énergies renouvelables dans le respect de nos paysages.

Pour participer à l'élaboration de ce plan paysage dans ses différentes phases (diagnostic, stratégie et plan d'actions), un comité citoyen constitué de 20 habitants est mis en place dès la rentrée 2021. Son rôle : suivre toute la démarche, participer à des ateliers d'idées et à des balades-paysages faites de discussions et d'échanges... et proposer des actions.

Si l'idée de contribuer à l'évolution de votre territoire vous motive, rejoignez notre comité de citoyens.

Inscriptions avant le 3 septembre.

Pour en savoir plus : www.vichy-communaute.fr

Pour vous inscrire : plan-paysage@vichy-communaute.fr

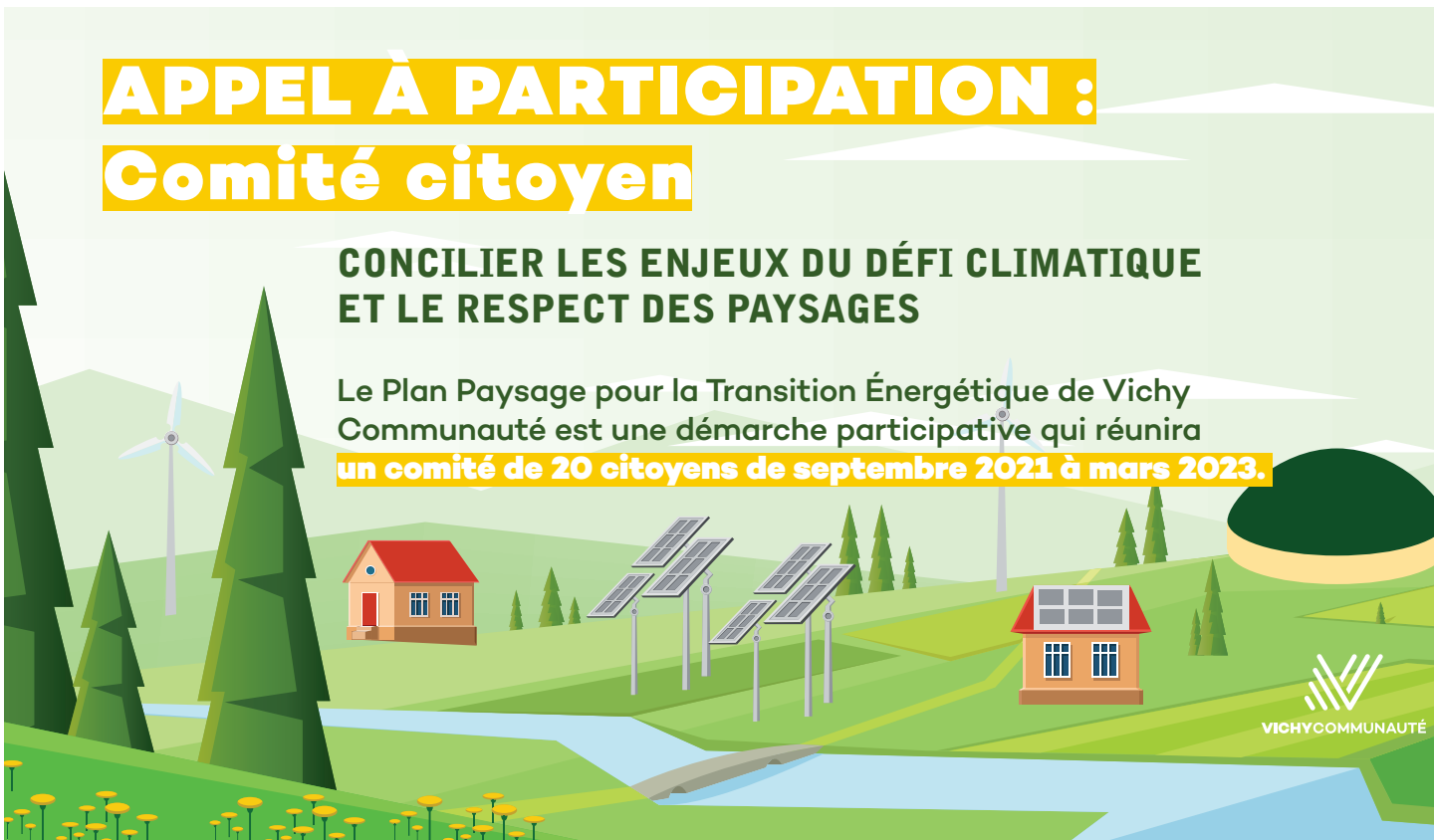


APPEL À PARTICIPATION : Comité citoyen

CONCILIER LES ENJEUX DU DÉFI CLIMATIQUE ET LE RESPECT DES PAYSAGES

Le Plan Paysage pour la Transition Énergétique de Vichy Communauté est une démarche participative qui réunira

un comité de 20 citoyens de septembre 2021 à mars 2023.



Installation d'ombrières photovoltaïques

Vichy Communauté poursuit activement sa stratégie en faveur de la transition énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique, en développant son schéma directeur de l'énergie autour de trois axes : produire de l'énergie propre, décarboner et réduire ses consommations d'énergie.

Pour développer la production d'énergie solaire, elle étend ses installations d'ombrières photovoltaïques sur tout le territoire.

Différents projets installés sur les parkings voient le jour, ce qui offre l'avantage de protéger les véhicules tout en produisant de l'électricité. Ces projets se réalisent par l'intermédiaire de Vichy Ombrières, société de projet composée de l'agglomération et d'une société spécialisée dans le photovoltaïque See You Sun.



Le 30 mars 2021, une nouvelle installation photovoltaïque a été inaugurée sur le parking de la salle polyvalente de Nizerolles. Cette installation permettra de couvrir en énergie auto-produite et propre, 30% de la consommation annuelle de la salle des fêtes. Elle complète des ombrières déjà opérationnelles sur les communes d'Abrest (3 sites), de Bellerive-sur-Allier (1 site), de Vichy (Atrium), et du Mayet-de-Montagne (1 site).

À terme, une trentaine de sites, choisis pour leur situation géographique, recevra des installations d'ombrières. Cela concerne une dizaine de communes comme Cusset et Saint-Yorre qui auront prochainement une installation, et qui pourront, sans investissement, bénéficier d'une source d'électricité renouvelable en ombrageant des parkings et avoir un outil « support » à d'autres services (recharges électriques, panneaux d'information...).

Tribune de l'opposition

Des « écologistes » s'opposent à la micro centrale électrique prévue au pont barrage de Vichy. Il n'y aura pas de modification de l'environnement mais cela ne leur convient pas. Espérons que le bon sens l'emportera sur leur position délirante. Quel dommage de se priver d'une énergie gratuite et constante.

Jean-Pierre SIGAUD

Au Conseil d'avril, j'ai voté sous réserve de transparence, la subvention de sauvegarde du Cavilam : j'ai demandé aux élus responsables les actions correctives de gestion, de gouvernance et de politique managériale. Et depuis ? L'annonce le 17/6 dans la presse de la suppression de 20 emplois !

Isabelle RECHARD

Derrière les apparences, la réalité de notre territoire c'est la précarité que la crise sanitaire va encore renforcer. À la crise sociale, écologique s'ajoute une faillite démocratique. Les grands élus par une minorité, plutôt que de s'en alerter, cumulent tous les pouvoirs et s'enorgueillissent.

Alexis MAYET

PASS'AGGLO

LOISIRS - CULTURE - SPORT

Bénéficiez de 70€ à valoir
chez nos partenaires
avec la CARTE PASS'AGGLO* !

Inscription possible à partir du 13 septembre,
sur **famille.vichy-communaute.fr**
ou à l'**Espace Famille** à l'Hôtel d'agglomération

** Offre réservée aux jeunes de 11 à 18 ans, domiciliés dans une des 39 communes de l'agglomération.*

En vente au prix, de 4, 8 ou 12€ dans la limite des stocks disponibles, selon le quotient familial du foyer (inférieur à 1400€).

Carte Pass'Agglo valide du 13/09/2021 au 31/08/2022.

**POUR NOUS
LES 11-18 ANS !**